

Le Laboratoire de Recherche en Management des Organisations (LAREMO)

Et

L'Ordre des Avocats de Casablanca

Organisent une Journée d'Étude sous le thème

LA GESTION DE LA MIGRATION ET LA PROTECTION DES MIGRANTS

**Le jeudi 21 Novembre 2019 à 9.00, à l'hôtel Farah
Casablanca**

Argumentaire :

La 7ème journée d'étude de LAREMO, organisée conjointement avec l'Ordre des Avocats de Casablanca sur la gestion de la migration et protection des migrants, vise à mener une réflexion multidisciplinaire, sur les préoccupations du Maroc en termes du phénomène de migration. En fait, la migration est l'un des problèmes incontournables de nos jours, et figure sur l'ordre du jour de plusieurs organisations nationales et internationales, d'autant même que ce phénomène occupe une place importante dans le programme électoral de plusieurs pays occidentaux.

Les migrants et les réfugiés de la rive Sud de la méditerranée ont toujours émigré vers les pays voisins de la rive nord pour des raisons politiques et/ ou économiques. Parallèlement, les citoyens de la rive Nord migrent vers le Sud pour s'y installer, vivre leur retraite ou choisir un style de vie différent de celui vécu en occident. Traditionnellement, les marocains ont toujours émigrés vers les pays occidentaux, notamment l'Europe et l'Amérique, et le Maroc était toujours un pays de transit des flux migratoires. Dernièrement, et à cause de la crise économique mondiale de 2008, il est devenu un pays d'accueil pour de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, et un investisseur institutionnel et commerciale dans ces pays.

Les guerres civiles, le printemps arabe, et aussi les changements climatiques, sont autant de facteurs qui ont engendré des mutations dans les flux migratoires vers le Maroc qui se sont de plus en plus régionalisés. Actuellement, et en l'absence de statistiques fiables, il existe environ 95000 immigrés au Maroc dont 15000 immigrés illégaux.

Face à cette situation, le Maroc s'est retrouvé confronté à une panoplie de phénomène affectant les droits des immigrés dans la

société marocaine à savoir, à titre d'exemple, la discrimination, la violence, le manque de protection des groupes vulnérables des immigrés en situation irrégulière, la complexité du règlement administratif du statut des demandeurs d'asile, l'exploitation des immigrés travailleurs, etc...

Pour une meilleure gestion de ce phénomène migratoire, le Maroc a adopté une stratégie nationale de l'immigration et de l'asile, fondée sur des valeurs humaines, de solidarité et du respect des droits des migrants. Cette gestion est d'une grande importance pour la prospérité économique, le développement humain, et la sécurité que ce soit à l'échelle nationale, régionale ou internationale. A cet égard l'année 2018 était marquée par l'adoption du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui a eu lieu à Marrakech lors de la 11ème session du forum mondial pour la migration et le développement.

Cette journée scientifique tente de créer un espace de dialogue et d'échange entre académiciens et praticiens, chercheurs et professionnels. Les participants seront amenés à débattre sur des thématiques de la migration et mettront en lumière des problématiques multidimensionnelles de cette thématique centrale tout en essayant de répondre aux questions relatives aux tendances actuelles dans le domaine de la migration.

Le Laboratoire de Recherche en Management des Organisations et l'Ordre des Avocats de Casablanca ont décidé de collaborer ensemble pour l'organisation de cette journée scientifique qui portera sur les axes suivants :

Axes de la Journée :

- État des lieux de la migration au Maroc,
- Dimension internationale de la migration,
- Évaluation de la stratégie nationale de la migration et d'asile,
- Migration, levier du développement socio-économique et culturel,
- Migration illégale et citoyenneté,
- La protection des droits des migrants.

Programme détaillé de la journée :

8.30 à 9.00

Accueil et enregistrement des participants.

09.00 à 10.30 : Séance d'inauguration solennelle :

- Hassan BIROUAINE, Bâtonnier du Barreau de Casablanca.
- Aawatif HAYAR, Présidente de l'Université Hassan II de Casablanca.

Modérateur : Bâtonnier OMAR OUDRA président de l'Association des Barreaux du Maroc.

Les intervenants :

- Ministère d'Etat chargé des droits de l'Homme et des relations avec le parlement.
- Ministère de la justice.
- Ministère délégué auprès du ministre des affaires étrangères, de la coopération africaine et des marocains résidant à l'étranger, chargé des marocains résidant à l'étranger.
- Ministère de l'intérieur : Direction de la migration et de la surveillance des frontières.
- Délégation interministérielle des droits de l'homme.
- Conseil de la communauté marocaine à l'étranger.

10.30 à 12.00 : Panel 1 :

Migration au Maroc : bilan et perspectives.

Intervenants :

- Hicham MELLATI, directeur de la Direction des affaires pénales et des grâces au ministère de la justice.
- Mohamed KHACHANI, professeur universitaire, FSJES Rabat Agdal, secrétaire général de l'Association marocaine d'études et recherches sur les migrations.

السياسة الجديدة في المغرب من الرهان الأمني إلى مقارنة حقوق الإنسان

- Khadija ELMADMAD, professeur de droit, avocate au barreau de Rabat, directrice du centre UNESCO « Droits et Migrations », experte en migration.

« Migration et droits des migrants au Maroc ».

- Sara BOUKRI. Docteur en sciences politiques, experte au New Med Research Network, consultante en relations internationales spécialisée en migration.

« Migration : Déconstruction du discours dominant ».

Modérateur : Bâtonnier Abdellah DARMICH, ancien bâtonnier au barreau de Casablanca.

Rapporteurs :

- 1- Mohamed AGHNAJ, avocat et membre du Conseil de l'Ordre.
- 2- Said MDARBI, directeur du laboratoire LAREMO.

12.00 à 13.30 : Panel 2 :

Migration phénomène universel et levier de développement

Intervenants :

- Bahija JAMAL, professeur universitaire FSJES
Mohammedia :

DMk المهاجر كفاعل في التنمية: نموذج شبكة الكفاءات المغربية الألمانية

- Richard GRIECCO, président de l'association
PROGETTOMONDO MLAL.

« Le rôle de la société civile pour l'intégration de la question migratoire dans les documents stratégiques de développement local en Italie et au Maroc ».

- Fondation Orient Occident.

« Intégration des immigrés et des réfugiés au Maroc ».

Modérateur : M. Saad TAOUJNI consultant en politiques publiques, protection sociale et santé.

Rapporteurs :

- 1- Saadallah TOUNSI, Avocat et président de l'AJAC.
- 2- Lhoussein SIMOUR, Enseignant- chercheur à l'ESTC.

- Pause déjeuner.

15.00 à 17.00 : Panel 3 :

الهجرة بين الحق والقانون Migration et Droits

Intervenants :

- ANA Maria HERRANDO ABJEZ, avocate au barreau de Saragosse Espagne.
« Les droits des migrants dans la constitution espagnole »
- Moustapha ZAHIR, juge à la Cour Administrative d'Appel :
الرقابة القضائية لمشروعية القرارات الإدارية المتعلقة بقانون الهجرة.
- Tarik ZOUHEIR, avocat au barreau de Casablanca.
« La protection des droits des membres de la famille des travailleurs migrants »
- Fayçal KADIRI, avocat au barreau de Casablanca, membre de l'association Droits et Justice
« La protection légale des réfugiés au Maroc »
- Lakbir LAMSGUEM, avocat au Barreau de Rabat.
العمل القضائي في ميدان حماية اللاجئين
- Enabel Agence Belge de Développement
« Le travail en réseau pour un meilleur accès aux Droits ».

Modérateur : Pr. Abdellatif KOMAT, Doyen de la FSJES de Casablanca.

Rapporteurs :

- 1- Abdessamad SEMLALI, avocat et membre du Conseil de l'Ordre.
- 2- Bouchra EDDAOUIBI, enseignante-chercheur à l'ESTC.

- 17.00 à 18.00 : Discussion générale et recommandations.
- 18.00 : Clôture des débats et pause-café.

Comité d'organisation :

- Hassan BIROUAINE, Bâtonnier du Barreau de Casablanca.
- Abdelmajid BADRI, directeur de l'EST Casablanca.
- Said Mdarbi, Chef de département TM et Directeur LAREMO, ESTC.
- Bouchra EDDAOUIBI, Professeur à l'ESTC.
- Lhoussain SIMOUR, Professeur à l'ESTC.
- Abdessamad SEMLALI, membre du Conseil de l'Ordre.
- Mohamed AGHNAJ, membre du Conseil de l'Ordre.
- Mohamed Moustapha SEDKI, membre du Conseil de l'Ordre.

LANGUES : Les interventions se feront en arabe et en français.